

Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activité qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Le contenu de cette formation est en conformité avec la législation actuelle sur la santé et la sécurité du travail.

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient rencontrées :

Pour l'entreprise (session en entreprise)

- Présence d'un gestionnaire;
- Fournir un local et les équipements requis pour la session de formation

Pour le participant

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)

CLIENTÈLE VISÉE

Les conducteurs de camion qui circulent sur les chantiers de construction. La formation s'adresse à des groupes de travailleurs, à des représentants de comité santé-sécurité et à des gestionnaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir auprès des conducteurs de véhicules lourds les règles de circulation sur les chantiers de construction.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin de la formation, le participant sera en mesure de :

- Connaître les responsabilités des différents intervenants
- Savoir quelle information obtenir lors de votre arrivée sur les chantiers
- Connaître les règles concernant les manœuvres de recul sur les chantiers
- Connaître la signification des signaux utilisés par les signaleurs de chantier

CONTENU DU COURS

1. Introduction

- Les accidents
- La réglementation

2. Les responsabilités

- Le maître d'œuvre
- Le conducteur
- Les travailleurs
- Le signaleur de chantier

3. La circulation sur les chantiers

- Règles générales
- Le plan de circulation
- Les angles morts

4. Les manœuvres de recul

- L'aire de recul
- Le signaleur de chantier
- Les alarmes de recul

5. Les signaux de recul

6. Conclusion

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé et animation assistés d'une présentation PowerPoint. Exercices à l'aide du logiciel interactif Turning Point.

MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS

- Aide-mémoire « Le signaleur de chantier et les signaux pour les manœuvres de recul »
- Fiche de prévention « La circulation sur les chantiers de construction »
- Fiche de prévention « Procédure sécuritaire pour le déchargement des bennes basculantes »
- Fiche de prévention « Inspection du système hydraulique des bennes basculantes »

ÉVALUATION

Examen

DURÉE

2 heures de contenu théorique

ATTESTATION

Après la formation, chaque participant recevra une attestation indiquant la formation qu'il a suivie ainsi que la durée en format : 8,5" x 11". Ces attestations seront expédiées à l'employeur.

